

Conseil Communautaire
Séance du 29 Septembre 2022

Délibération N° 2022 09 080 : Intercommunalité - Création du Syndicat Mixte des Bassins du Loir et de la Braye – Désignation des représentants de la CCLLB

L'an deux mille vingt deux, le 29 Septembre à 18 heures trente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à la Salle des Récollets - Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 22/09/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse.

En exercice	39	Présents	26	Pouvoirs	7	Votants	33
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Bruno BOULAY ; M. Francis BOUSSION ; M. Pascal CHAPEAU (suppléant de Mme TRAPPLER) ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Martine CRINIÈRE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; Mme Dominique MANCEAU (suppléant de Mme Gaultier) ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Claire COULONNIER	Dominique LANGEVIN
Pascal MARIE	Martine CRINIÈRE
Jérôme LEONARD	Sylvie CHARTIER
Dominique PETER	Galiène COHU
Monique GAULTIER	Suppléante Dominique MANCEAU
Philippe WEHRLE	Hervé RONCIERE
Michelle BOUSSARD	Claude ALLAIRE
Catherine TRAPPLER	Suppléant Pascal CHAPEAU
Marie-France REYMOND	Michel DUTHEIL
Gérard RICHARD	Excusé
Sabrina RAPPART	Excusée
Sabrina DUCHESNE	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Diégo BORDIER	Excusé
Alain CHEVALLIER	Excusé

Secrétaire de séance : Myriam Martineau

Y assistaient :

- Myriam Mortreau – Directrice Générale des Services
- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 30/09/2022

M. le Président rappelle que par délibération N° 2022 06 041 du 2 Juin 2022, la communauté de communes Loir-Lucé-Bercé a approuvé la création du syndicat mixte fermé dénommé « Syndicat mixte des Bassins du Loir et de la Braye » comprenant les personnes publiques suivantes :

- Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé ;
- Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille ;
- Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise ;
- Communauté de communes le Gesnois Bilurien

Dans l'attente de l'arrêté préfectoral à intervenir pour la création effective de ce syndicat et afin de permettre son installation et son fonctionnement dans les meilleures conditions, il apparaît indispensable de procéder à la désignation des membres qui représenteront notre EPCI au sein du conseil syndical de cette nouvelle structure, dans les conditions suivantes : soit 9 sièges à pourvoir pour la CCLLB et non 11 :

Tableau correctif

EPCI	Clé de répartition	Nombre de Sièges
CC Loir Lucé Bercé	53,26%	9
CC des Vallées de la Braye et de l'Anille	34,77%	6
CA du Pays de l'Huisne Sarthoise	9,17%	3
CC le Gesnois Bilurien	2,79%	2

Sont désignés pour siéger au sein du SMLB pour représenter la CCLLB :

NOM PRENOM	COMMUNE
Dominique PETER	Chahaignes
Philippe TOURNADRE	Montval-sur-Loir
Dominique GILLES	La Chartre sur le Loir
Monique GAULTIER	Flée
Yanny HERPIN	Saint Vincent du Lorouër
Gérard LENOIR	Thoiré sur Dinan
Evelyne BRANCHU	Saint Pierre du Lorouër
Xavier AUBRY	Loir en Vallée
Claude PAVARD	Courdemanche

Observations et réclamations : Néant.

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



Secrétaire de séance
Bryant MARTINEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bryant Martineau', written over a horizontal line.